

TRANSACTION HABITATION ANCIEN & NEUF - TERRAIN

ANCIEN - TERRAIN

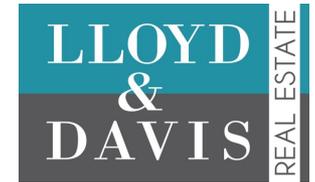
Partage des honoraires entre le vendeur et l'acquéreur **VENDEUR 3 % TTC * ET ACQUÉREUR 3% TTC**

NEUF

De 0 € à illimité en K€ : **DE 3 % À 8,40 % TTC SELON LE PROMOTEUR, PROGRAMME ET BIEN ***

** CES TAUX S'ENTENDENT TVA COMPRISE AU TAUX EN VIGUEUR AU MAROC À LA DATE DE LA TRANSACTION
LES HONORAIRES LLOYD & DAVIS COMPRENNENT LES PRESTATIONS DE VISITE, DE NÉGOCIATION ET DE CONSTITUTION DU DOSSIER DE VENTE*

LOCATION



Honoraires : 1 mois de location hors charges à la charge du locataire*

**CES HONORAIRES S'ENTENDENT VACOMPRISE AUTAUX EN VIGUEUR AU MAROC À LA DATE DE LA LOCATION
LES HONORAIRES LLOYD & DAVIS COMPRENNENT LES PRESTATIONS DE VISITE, DE CONSTITUTION DU DOSSIER ET RÉDACTION DU BAIL*

TRANSACTION BUREAUX - LOCAL COMMERCIAL - CESSION FONDS DE COMMERCE



Partage des honoraires entre le vendeur et l'acquéreur **VENDEUR 3 % TTC * ET ACQUÉREUR 3% TTC**

** CES TAUX S'ENTENDENT TVA COMPRISE AU TAUX EN VIGUEUR AU MAROC À LA DATE DE LA TRANSACTION
LES HONORAIRES LLOYD & DAVIS COMPRENNENT LES PRESTATIONS DE VISITE, DE NÉGOCIATION ET DE CONSTITUTION DU DOSSIER DE
VENTE*